

Sorties

c'est l'été



samedi
24
juin

à partir de **17h**

● Fête de la musique ● Bal populaire ● Feu d'artifice

➔ Dossier **P.12**

ViaSilva : le dossier de réalisation

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eauidubassinrennais.fr ;
renseignements tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

TRACTION[®]
PRODUCTIONS

MADE IN FRANCE

Bruno Thieullet 8 Place de l'église
02 99 83 94 96 Cesson-Sévigné

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur www.metropole.rennes.fr (rubrique ACCÈS RAPIDE/signaler un incident voirie).

Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 28 juin 2017** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE : accueil général

www.ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Espace Citoyen

- ▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- ▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h
Tél. : 02 99 83 52 00 ;
espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

▶ Permanences des élus

Jusqu'au 2 juin : Patrick PLEIGNET
Du 3 au 9 juin : Jean-Pierre SAVIGNAC
Du 10 au 16 juin : Yannick GABORIEAU
Du 17 au 23 juin : Annie LECUÉ
Du 24 au 30 juin : Albert PLOUHINEC

Distribution du Cim et de l'Agenda

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ; jlm.services@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr)



samedi
24
juin

à partir de 17h

● Fête de la musique ● Bal populaire ● Feu d'artifice

► ÉDITO

© F. PHILIPPON



Un mois de juin riche en fêtes et animations

Tous ceux qui se sont investis dans la concertation pour le **projet ViaSilva** découvriront avec intérêt le dossier de réalisation résumé dans les pages dédiées de ce magazine.

Comme chaque année, ce mois de juin 2017 s'annonce riche en événements festifs, sportifs et culturels. L'envoi sera donné par **Transolid'Terre** le mercredi 7 juin au parc du Pont des Arts sous le signe de la solidarité. À l'occasion des 150 ans de l'Arme des Transmissions, le COMSIC École des Transmissions organise cette journée en soutien aux blessés de l'Armée de Terre. Des parcours commando donneront aux jeunes la possibilité d'essayer ces moyens d'entraînement très sportifs.

Vous êtes invités au parc de la Monniais **le 8 juin à 20h, pour l'opéra Carmen** de Bizet. Ce sera la 5^e édition en multidiffusion sur grand écran en plein air, enrichie cette année d'applications technologiques innovantes.

Les petits chanteurs de St Martin donneront leur **concert le 10 juin**.

La semaine commerciale battra son plein entre le 17 et le 24 juin. C'est un événement important pour le commerce de proximité que nous soutenons comme essentiel au cœur de la cité.

La semaine du sport en entreprise qui a obtenu un vif succès pour sa 1^{ère} édition l'an dernier sera reconduite du 19 au 23 juin. Les initiations ou entraînements dans des disciplines variées feront mieux connaître l'offre municipale ou associative aux nombreux sa-

lariés, qu'ils soient Cessonnois ou non.

Pour la **fête « Sortez c'est l'été » le 24 juin**, les associations cessonnoises, le pôle Musique et danse, des groupes de musiques actuelles de l'Escale célébreront dans la joie l'arrivée des beaux jours. Puis le bal populaire et le feu d'artifice, cette année sur le thème : Jardin extraordinaire, clôtureront la soirée. L'illustration originale ici en première de couverture est un travail collectif des élèves de la classe de Philippe Pengrech, adapté en affiche par les soins de Mme Coldefy responsable du service Communication. Mon adjointe Annie Lecué, a souhaité ainsi mettre à nouveau en valeur le travail des élèves et des professeurs et elle vous invite à venir nombreux admirer l'exposition qui leur sera consacrée au Pont des Arts dès le 1^{er} juin. Le parc lui-même est déjà investi depuis le 11 mai d'œuvres des élèves de Xavier Saudrais : « Voyageurs immobiles ».

Le dimanche 25 juin la Ville organise **la 2^e fête des familles** dans le parc du Centre Culturel. Près de 40 activités ludiques, sportives et culturelles seront proposées pour que petits et grands partagent un moment convivial et créent du lien. Les familles contribuent à la vitalité de notre ville, nous souhaitons en prendre soin.

La semaine sport et culture à l'école prolongera cet élan collectif du 26 juin au 3 juillet.

Je vous souhaite à tous un très bel été !

Votre Maire
Albert PLOUHINEC

ViaSilva : le dossier de réalisation

DOSSIER

12

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	16
Conseil Municipal	18
Développement durable	19
Arrêt sur images	20
Initiatives	23
Culture	24
Sport	26
Vie associative	29



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Affiche "Fête de l'été" d'après les réalisations des élèves du pôle Arts Plastiques du Pont des Arts

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,40 €

Abonnement : 44,40 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 535 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} juillet 2017 :
dernier délai : **vendredi 9 juin**, avant 12h,

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} septembre 2017 :
jeudi 10 août, avant 12h.

➤ RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE LES DIMANCHES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017

Résultats des bureaux de vote de Cesson-Sévigné



1^{er} tour

N° de bureau de vote	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	TOTAUX	%
Inscrits	802	874	824	825	877	669	959	725	1188	905	766	825	735	908	590	746	13 218	100
Votants	691	732	726	711	732	573	828	632	1039	804	667	689	592	812	507	636	11 371	86,03
Blancs	4	5	9	12	12	9	6	4	17	6	8	19	9	9	7	8	144	
Nuls	1	6	4	0	0	1	5	4	6	2	3	3	2	2	5	2	47	
Exprimés	686	721	713	699	720	563	817	624	1016	796	656	667	581	800	495	626	11 180	
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	17	16	24	15	26	13	20	17	23	23	15	26	19	32	16	22	324	2,90
Mme Marine LE PEN	30	46	40	50	56	37	39	24	86	50	42	77	46	63	72	38	796	7,12
M. Emmanuel MACRON	276	242	307	270	271	246	308	257	356	348	275	230	162	334	145	251	4 278	38,26
M. Benoît HAMON	44	63	51	60	65	55	75	67	110	63	38	61	52	62	35	49	950	8,50
Mme Nathalie ARTHAUD	2	2	3	4	4	4	0	3	3	1	2	1	3	2	2	3	39	0,35
M. Philippe POUTOU	2	4	2	4	3	5	4	1	11	7	1	4	7	10	2	3	70	0,63
M. Jacques CHEMINADE	1	0	0	1	3	0	1	0	3	2	1	1	2	1	0	2	18	0,16
M. Jean LASSALE	5	3	3	6	4	1	5	4	9	3	1	5	9	3	7	5	73	0,65
M. Jean-Luc MÉLANCHON	81	106	75	111	133	85	163	79	237	102	89	128	98	137	68	128	1 820	16,28
M. François ASSELINEAU	4	1	4	4	1	3	4	6	4	2	2	3	2	1	1	4	46	0,41
M. François FILLON	224	238	204	174	154	114	198	166	174	195	190	131	181	155	147	121	2 766	24,74
Total	686	721	713	699	720	563	817	624	1016	796	656	667	581	800	495	626	11 180	

2^e tour

N° de bureau de vote	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	TOTAUX	%
Inscrits	802	874	824	825	877	669	959	725	1188	905	766	825	735	908	590	746	13 218	100
Votants	660	698	701	680	679	545	769	631	976	779	663	646	562	780	489	591	10 849	82,08
Blancs	54	54	48	56	46	41	55	58	69	57	66	59	33	52	51	40	839	
Nuls	14	17	14	20	18	5	19	15	24	13	14	8	16	13	20	17	247	
Exprimés	592	627	639	604	615	499	695	558	883	709	583	579	513	715	418	534	9 763	
M. Emmanuel MACRON	534	546	574	539	528	454	620	509	757	630	527	476	434	642	322	465	8 557	87,65
Mme Marine LE PEN	58	81	65	65	87	45	75	49	126	79	56	103	79	73	96	69	1 206	12,35
Total	592	627	639	604	615	499	695	558	883	709	583	579	513	715	418	534	9 763	

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Prévues **les dimanches 11 et 18 juin 2017**, elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Ouverture des bureaux de vote de **8h à 18h (modification par rapport à la présidentielle)**

- au Carré Sévigné, rue du Bac, bureau centralisateur : n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 11 ;
- à l'Espace Sportif Bourgchevreuil, boulevard de Dézerseul : n° 9, 15 et 16 ;
- à l'Étournel, rue Carrick on Shannon : n° 12 et 14.

Les procurations

Les procurations pour les élections se font au bureau de la Police nationale, situé au rez-de-chaussée de la mairie, du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h et de 14h à 18h (17h30 le vendredi).

La personne qui fait la demande doit se présenter **au bureau de la Police nationale**, avec une pièce d'identité. Le mandataire et le demandant doivent être sur la même liste électorale. (La date de naissance du mandataire doit être renseignée).

Pour le 1^{er} tour des élections législatives, il sera possible d'obtenir une procuration jusqu'au **vendredi 9 juin**, à 12h. Pour le 2nd tour, ce sera jusqu'au **vendredi 16 juin**, à 12h.
Contact : tél. 02 57 87 10 05

À noter : suivez l'évolution du taux de participation des élections législatives les dimanches 11 et 18 juin à 10h, 12h, 16h et 18h et les résultats à partir de 20h sur le site Internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

FORUM PARENTS/ASSISTANTS MATERNELS

Un forum Parents/Assistants Maternels est organisé **mardi 13 juin** à partir de 19h à l'Espace Citoyen.

Ce forum permet aux parents à la recherche d'un mode de garde de rencontrer des assistants maternels ayant des disponibilités d'accueil.

Le Ram/point accueil petite enfance vous propose également des réunions d'informations collectives « info parents ». Présentation des modes d'accueil présents sur le territoire, des démarches liées à l'accueil du jeune enfant ainsi que la relation contractuelle avec un assistant maternel : les mardis 6 juin, 27 juin et 18 juillet 2017 à 18h30. Sur inscription au 06 95 60 71 17.

FÊTE DES FAMILLES, À VOUS DE JOUER



La Ville organise le **dimanche 25 juin** de 14h à 18h dans le parc du Centre Culturel, la 2^e Fête des Familles : "À vous de jouer".

Tout au long de cette après-midi festive et récréative, des animations et des ateliers ludiques et sportifs vous seront proposés pour permettre aux familles de s'amuser tous ensemble : poney, mini-tennis, danse bretonne, palets, basket, canoë...

Cette année, le programme est étoffé avec des activités culturelles, avec notamment la présence des Petits Chanteurs de Saint-Martin. Dans le cadre de sa politique familiale, la mu-

ÉTAT CIVIL

DU 08/04/2017 AU 5/05/2017

Naissances

- Ulysse LÉCUYER LEFFRAY
- Germain LENDORMY
- Nada Ibtissam YAICH
- Mathis MORIN AKBULUT
- Sofia MORIN AKBULUT
- Milo LAFONTAINE CUEFF

Mariage

- Arthur BAILLON, praticien des armées et Margaux LEFÈVRE, étudiante sage-femme

Décès

- Paulette GENDRY veuve BOUCHET, 88 ans
- Anne-Marie HERIAU épouse HAMONET, 52 ans
- Germaine LEBLED veuve VALTON, 98 ans
- Marguerite PIOT épouse PRIOUR, 82 ans
- Christiane HAUBEERT épouse JUIGNET, 67 ans
- André BARBIER, 89 ans
- Louis BAUDAIS, 92 ans
- Michel VERGER, 75 ans
- Gérard CRAMPON, 90 ans
- Benoit LESNÉ, 61 ans
- Guy LIMEUL, 51 ans

nicipalité souhaite ainsi, au cours de cet événement, mettre à l'honneur la solidarité au sein des familles. Ouvert à tous de 0 à 99 ans, l'entrée est gratuite. Les enfants devront être accompagnés par un adulte pour participer aux animations.

Les familles auront la possibilité de pique-niquer dans le parc avant la manifestation à partir de 12h30.

Renseignements, service Action Sociale ou service Sports Loisirs au 02 99 83 52 00 ou affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr ; service-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr

Café Séniors

Mercredi 7 juin. Thème : la podologie (soins des pieds). Entrée libre. Seules les consommations prises sont payantes. Cafétéria de l'Hippocampe, au-dessus de la piscine, à 15h.

Architecte conseil

Permanences les jeudis 1^{er} juin et 6 juillet de 9h à 12h15 à la mairie annexe.

Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Armée de Terre

Permanence mercredi 21 juin, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Recrutement pour les personnes de 17 à 29 ans. Contact : 02 57 21 80 20.

CPAM

La CPAM reçoit uniquement sur rendez-vous dans les locaux de la mairie le lundi, de 9h à 12h et 14h à 17h ; le mercredi, de 14h à 17h et le vendredi, de 13h30 à 16h.

Contact : 3646 (prix d'un appel local sur poste fixe) ou www.ameli.fr

Clc all'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1^{er} mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :

CIDFF

Jeudis 7 et 22 juin de 14h à 17h.

Conseil conjugal et familial

Lundi 12 juin de 15h à 18h.

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/04/2017 au 1/05/2017

- ▶ 28, rue Robert Keller : extension d'un bâtiment de bureau (R+2) ;
- ▶ 20, rue de la Lande Sèche : démolition partielle + extension de maison individuelle ;
- ▶ 11E route de Chantepie : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 2E rue de la Ménouriais : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 11 A route de Chantepie : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ avenue de Préales, bd des Alliés : construction d'un centre de distribution automobile Citroën et DS Store ;
- ▶ 11C route de Chantepie : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 4, allée des Pommiers : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 11B route de Chantepie : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 2C rue de la Ménouriais : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ 62, rue de Rennes : construction d'une maison individuelle ;
- ▶ avenue de la Touraudais : construction d'un bâtiment de bureaux ;
- ▶ rue de la Chalotais : démolition de l'ancienne gendarmerie + construction d'un bâtiment pôle médical ;
- ▶ rue de la Chalotais : démolition de l'ancienne gendarmerie et des logements + construction d'une résidence service seniors
- ▶ 15, rue des Lilas : modification du permis initial: le projet de construction d'une maison avec piscine est abandonné + seule la démolition de la maison existante est maintenue ;
- ▶ 13, rue de Bray : Extension de la

sandwicherie + construction d'une terrasse + modification de l'aspect extérieur

Lotissements

- ▶ 3, rue des Lauriers : Division en vue de construire: création de deux lots à bâtir ;
- ▶ Le Haut Grippé, rue de la Rigourdière :

Modifications mineures des emprises des lots, recalage des emprises dédiées aux stationnements et aux espaces verts, suppression du lot K et remplacement par un aménagement paysager modifications des accès/sorties du lotissement (intégration du projet de requalification de la rue de la Rigourdière (hors emprise du PA), représentation graphique du projet de réaménagement de la rue de la Rigourdière, intégration du dispositif de soutènement prévu en rive Nord du projet, modification de la voie belvédère dans sa courbe entre le lot D et le lot B, modification de la localisation des points d'apport volontaire, évolution du dessin du parc urbain, intégration d'une zone de retournement pompier au droit du lot J, relocalisation et intégration aux bâtiments des postes de transformateurs électriques, emprise des bassins tampons modifiée, suppression de l'esplanade initialement projetée entre l'îlot B et l'îlot C requalifiée en voie de dessert/trottoir/stationnement et espaces plantés. - Évolution du PLU à la suite de la mise en compatibilité du 20/10/2016: suppression du périmètre de 300m autour d'une ligne majeure de bus sur les pièces graphiques, modification du règlement du lotissement- Ajout d'un plan de traitement de sols.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Attention : vous devez être en possession de votre titre avant toute réservation d'un séjour à l'étranger.

Il faut compter 6 semaines pour l'obtention d'un rendez-vous à l'Espace Citoyen (suivi d'un délai d'obtention du titre qui est à ce jour de 15 à 18 jours pour la fabrication des titres à La Préfecture).

📍 L'ILLE-ET-VILAINE EST CONFRONTÉE À UN MANQUE D'EAU... AGISSONS... ÉCONOMISONS !

Le département connaît depuis plusieurs mois une sécheresse sans précédent.

La persistance de conditions anti-cycloniques sur la France durant cet hiver a en effet des conséquences sur l'alimentation en eau potable en Ille-et-Vilaine : avec un déficit de pluviométrie de 200 mm, les nappes et barrages n'ont pas pu se recharger suffisamment. Cette situation a conduit la préfecture d'Ille-et-Vilaine à prendre, du 24 février au 31 octobre 2017, un arrêté d'état d'alerte sécheresse.

Ce type d'arrêté en période hivernale est exceptionnel.

La Collectivité Eau du Bassin Rennais, qui fournit l'eau potable à 56 communes du Bassin Rennais, dont Cesson-Sévigné, a dû passer la gestion

de ses 12 ressources en mode "sécheresse".

Le but : limiter tout risque de rupture d'approvisionnement en réduisant le prélèvement dans les nappes et en stockant de l'eau dans les barrages.

En tant que consommateur d'eau, vous pouvez agir.

Vous devez d'abord respecter les interdictions suivantes fixées par la Préfecture :

- ▶ interdiction de laver les façades, les terrasses ou les toitures,
- ▶ interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles,
- ▶ interdiction de remplir les piscines,
- ▶ interdiction d'arroser les pelouses.

Vous pouvez aussi suivre ces quelques recommandations, simples mais efficaces, à appliquer dès aujourd'hui :

- ▶ Limiter votre douche à 5 min par jour et ajuster au mieux le remplissage de la baignoire ;
 - ▶ Arrêter l'eau qui coule inutilement lors du brossage des dents, lavage des mains, rasage ou encore lors de la vaisselle ;
 - ▶ Faire tourner votre lave-linge et lave-vaisselle à plein.
- Pensez à la récupération d'eau de pluie pour les usages extérieurs : arrosage, nettoyage terrasse...

L'eau potable est un bien précieux, économisons-la !

Pour plus de renseignements ou de conseils, vous pouvez contacter la Collectivité Eau du Bassin Rennais : contact@ebr-collectivite.fr

Pour des conseils pratiques rendez-vous sur www.eauidubassinrennais-collectivite.fr



Émilie Beaugrand, porteuse du projet, avec Yassim et Léo, participants

📍 ESCALE

Une vidéo à découvrir, réalisée par les jeunes

La maison des jeunes l'Escale propose aux jeunes de 11 à 17 ans de les accompagner dans la réalisation de projets.

Émilie Beaugrand, jeune Cessonnaise âgée de 13 ans, a souhaité imaginer et réaliser un film présentant la démarche écologique et sociale menée par l'entreprise Ecosia (un moteur de recherche qui reverse 80% de ses profits à un programme de plantation d'arbres). « L'animateur Nicolas Mérienne était venu au collège pré-

senter le Web TV, ça m'a donné envie de faire quelque chose » précise Émilie Beaugrand.

Des jeunes de l'Escale ont participé ponctuellement au projet. Ils se sont retrouvés plusieurs mercredis après-midi afin de réaliser toutes les étapes nécessaires à la création de ce film.

Rédaction du projet – scénario, prise de vue, montage, voix... « On a vu que cela prenait beaucoup de temps car nous avons tout fait de A à Z : photos, vidéos... »

La vidéo est disponible sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

Vacances

Cet été, la maison des jeunes sera ouverte **du 5 juillet au 11 août**. Ouverture uniquement l'après-midi le 5, 6 et 7 juillet (13h30-18h)

Les inscriptions débuteront le mercredi 7 juin (18h15). Tél. : 02 99 83 82 75.



➔ ÉCOLE DES ARTS, UN SERVICE MUNICIPAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Jouant sur la déclinaison du nom « Pont des Arts », les trois pôles d'enseignement artistique - musique, danse et arts plastiques - deviennent une seule entité : **L'École des Arts**.

L'École des Arts est un service municipal participant à la formation aux pratiques amateurs, mais aussi au développement culturel du territoire par le biais de la création, de la diffusion, de la sensibilisation en milieu scolaire... Elle offre de nouvelles mesures d'harmonisation ainsi que la possibilité de réorganiser les propositions pédagogiques en mettant en place davantage de transversalité entre les différentes disciplines.

Ce nouveau projet est l'occasion de réaffirmer l'engagement de la politique culturelle menée par la Ville et de participer davantage au rayonnement culturel local.

Des parcours d'enseignement et des modules à la carte selon le projet de l'élève

Parcours Découverte

À destination des plus jeunes : Jardin des Arts - Éveil - initiation

Les nouvelles propositions :

- **À partir de 3 ans, Le Jardin des Arts** : éveil transdisciplinaire (45 mn / semaine).

Objectifs : éveiller ses sens, explorer l'espace et le temps, découvrir des sons et des timbres, s'exprimer par son corps et sa voix, être à l'écoute de l'autre.

- **De 6 à 7 ans, Initiation Musique** (1h15 / semaine).

Objectifs : Découvrir les différentes familles d'instruments, choisir son instrument de musique.

Deux temps consécutifs :

- Les **ateliers de découverte instrumentale**, où les élèves, par petits groupes vont découvrir et tester au gré des semaines les disciplines instrumentales de l'école (3/4 séances par instrument) permettant ainsi aux élèves de choisir un instrument de musique.

- **L'initiation à la formation musicale** : découverte du codage musical, des différentes familles d'instruments, exploration vocale et instrumentale.

Parcours Musique

Accessible à partir de 7 ans (CE1)

Organisation des études musicales par cycle d'apprentissage où seront dispensés des cours d'instruments, de formation musicale et de pratique collective.

Objectifs : trouver sa propre identité artistique, découvrir des répertoires variés, devenir autonome dans sa pratique, jouer avec d'autres.

Focus une nouvelle proposition :

Cursus passerelle adulte personnalisé : les élèves pourront se voir dispenser soit des cours de formation musicale, soit d'instrument ou de pratique collective.

Parcours Danse

Nouvelles appellations harmonisées avec le parcours Musique. Fonctionnement par cycle d'apprentissage.

Objectifs : appréhender le mouvement dansé, en relation au temps, à l'espace, à l'énergie, à la musique, découvrir le répertoire chorégraphique, devenir autonome dans l'appropriation de la danse.

Parcours Arts plastiques

Les cours sont proposés en fonction de l'âge.

Objectifs : étudier la composition, la forme, la matière, la couleur, la lumière, devenir autonome dans sa pratique.

Zoom sur deux propositions :

- Cours « **Volume** » : Approfondir la sculpture et le dessin (2h / semaine). Aborder les arts plastiques à travers des réalisations en trois dimensions tout en les articulant à la pratique du dessin.

- **Préparation concours d'entrée aux écoles d'art** (2h / semaine)

Accompagnement personnalisé des élèves (coaching et suivi du projet de l'élève, accompagnement dans la démarche personnelle, présentation de ses travaux dans le cadre d'une exposition).

Plus d'informations : www.pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr (Inscriptions et réinscriptions, cf page 25 de ce Cim.)

🕒 ATELIERS DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE DU 4 MAI



La journée de prévention routière s'est déroulée le jeudi 4 mai sur le parking de Grippé.

Près de 750 jeunes des classes de secondes du lycée Sévigné et du lycée Frédéric Ozanam ont bénéficié tout au long de la journée d'un par-

cours présentant plusieurs ateliers pédagogiques et de mises en situation pour une meilleure prise de conscience des risques et dangers pour soi et pour les autres. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne de prévention

aux conduites à risques initiée par la Ville de Cesson-Sévigné et ses partenaires.



Yannick Le Scornet, Chef de la Police Municipale ; Myriam le Drezen, proviseure du lycée Sévigné et Jean-Pierre Savignac, adjoint chargé des sports, vie associative et sécurité publique, initiateur du projet.

🕒 TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT RUE DE LA CHALOTAIS

Dans le cadre de sa politique de gestion patrimoniale, Rennes Métropole procède à des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue de la Chalotais depuis le 2 mai pour une durée de 13 semaines. La circulation est perturbée mais maintenue en demi-chaussée au droit des travaux.

Renseignements : Direction de l'Assainissement 02 23 62 12 28

assainissement@rennesmetropole.fr
Plus d'informations sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

🕒 ENQUÊTE PUBLIQUE POUR MISE EN COMPTABILITÉ DU PLU

Deux enquêtes publiques sur la déclaration de projet « ZAC Atalante ViaSilva » et « ZAC Les Pierrins » emportant mise en compatibilité du PLU (Plan Local d'Urbanisme) se déroulent

sur le territoire de la commune de Cesson-Sévigné **jusqu'au mercredi 7 juin 2017** inclus.

Le commissaire-enquêteur sera présent à la Mairie annexe de Cesson-Sévigné **mercredi 7 juin 2017**, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Plus d'informations sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

🕒 CROIX CONNUE : CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS DES EAUX USÉES.

Jusqu'au mois d'août prochain, le service assainissement de Rennes Métropole va effectuer des contrôles de conformité de la collecte des eaux usées et eaux pluviales avant raccordement au réseau public d'assainissement dans le secteur de la Croix Connue. Ces contrôles visent à préserver l'environnement, ils consistent à vérifier que :

- toutes les eaux usées des im-

meubles sont bien raccordées au réseau correspondant.

- il n'y a pas de déversement d'eaux de pluie dans le réseau d'eaux usées.

Ce contrôle est obligatoire (articles L.1331-4 et L.1331-11 du Code de la Santé Publique). Il consiste à introduire un colorant (la fluorescéine) dans vos appareils sanitaires pour vérifier le raccordement de ces derniers au collecteur public.

Les habitants concernés ont reçu ou recevront prochainement un courrier d'information les invitant à prendre contact avec la direction de l'assainissement de Rennes Métropole afin de convenir d'une date de passage du service de contrôle.

(En l'absence de ce courrier, il est inutile de faire cette démarche, votre habitation n'est pas concernée)

Direction de l'assainissement de Rennes Métropole : 71 rue Dupont des Loges à Rennes.

Contact : accueil : tél. : 02 23 62 24 10
Unité Usagers : tél. : 02 23 62 24 86.
assainissement@rennesmetropole.fr



Chaque jour plus de 20 000 salariés n'habitant pas Cesson-Sévigné viennent y travailler. Afin de mieux leur faire connaître l'offre municipale et associative cessonnaise à la suite du succès de la première édition en juin 2016, il a été décidé de

➔ SEMAINE DU SPORT EN ENTREPRISE

renouveler l'expérience de la « Semaine du Sport en Entreprise ». Cet événement se déroulera **du 19 au 23 juin 2017**. Au programme des initiations ou entraînements à diverses pratiques dans les établissements municipaux et sites sportifs de la ville (piscine, golf, stade d'eaux vives), proposés par les clubs sportifs. Un challenge en eaux vives sera également programmé par la Base Sports Nature à la fin de la semaine. Plus d'informations sur le site Inter-

net de la Ville,
www.ville-cesson-sevigne.fr

➔ SEMAINE SPORT ET CULTURE À L'ÉCOLE

8^e édition de la semaine du sport, pour les enfants des trois écoles primaires **du 26 juin au 3 juillet**. Au programme : du sport, bien sûr et, pour la 1^{ère} fois, des activités culturelles proposées par les Pôles du Pont des Arts.

➔ BASE SPORT NATURE

Horaires locations kayak et paddle Jusqu'au 2 juillet

► Promenade

Samedi et dimanche 14h-18h

► Eaux-vives

Samedi et dimanche 15h-18h

Base Sports Nature, 2, rue de Paris
Tél. : 02 23 45 18 18 - stade-eaux-vives@ville-cesson-sevigne.fr

➔ PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

Horaires en période scolaire

Bassin ludique : lundi 12h à 14h et 18h à 20h ; mardi 7h15 à 9h et 12h15 à 19h ; mercredi 11h à 19h ; jeudi 7h15 à 9h et 12h à 19h ; vendredi 12h à 18h30 ; samedi 11h à 19h ; dimanche 9h à 19h.

Bassin sportif : mercredi 11h à 13h ; samedi de 13h à 19h ; dimanche 9h à 19h.

Modification des horaires

Lundi de pentecôte 5 juin : ouverture

de 9h-19h.

Mercredi 20 juin : ouverture de la piscine de 11h à 13h. Piscine fermée l'après-midi (Fête des écoles de natation)

Lundi 3 juillet : fin des cours. La salle de musculation sera fermée.

Mardi 4 juillet : ouverture de la piscine et de la salle de musculation à 12h (9h-12h formation secourisme pour les professionnels)

Réinscriptions et inscriptions

► Réinscriptions des Cessonnais et non-Cessonnais **du lundi 12 juin au samedi 17 juin** à l'heure du cours actuel. La carte d'adhérent de cette année 2016-2017 est indispensable.

► Inscriptions à l'Espace Citoyen :

- Cessonnais : **mardi 20 juin** de 18h à 20h (justificatif de domicile obligatoire)

- Non-Cessonnais : **mercredi 21 juin** de 18h à 20h

Contact : tél. : 02 99 83 52 10.

➔ TRANSOLID'TERRE

Événement Transolid'Terre **mercredi 7 juin** de 14h à 20h au parc du Pont des Arts, en soutien aux blessés de l'Armée de Terre et à l'occasion des 150 ans des Transmissions, organisé par l'École des Transmissions.

Au programme :

► parcours mini commando (à partir de 6 ans)

► parcours commando (à partir de 18 ans)

Ouverture du site et des stands à 14h. Parcours commando et mini-commando de 14h à 18h30. Passage en continu des participants.

Des récompenses seront remises à partir de 19h pour les 3 meilleurs chronos hommes, femmes et équipes.

Un don de 2 € minimum sera demandé par participant.

Les inscriptions se feront sur place dès l'ouverture, et les enfants de moins de 18 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Possibilité de manger et de boire sur place : restauration et buvette ouvertes pendant toute la durée de l'événement.

De nombreux lots de tombola à gagner. (hoverboard, TV, tablettes)...

Plus d'informations sur le site :

www.facebook.com/transolidterre



Attention travaux : le bassin sportif de la piscine municipale Sports et Loisirs sera fermé du **mardi 4 juillet au dimanche 10 septembre 2017** (le bassin ludique restera ouvert).

📍 PALMARÈS SPORTIF MARDI 27 JUIN



La 30^e édition du palmarès sportif aura lieu le **mardi 27 juin** à partir de 18h, au Carré Sévigné.

26 associations ont répondu à l'appel du service Sports et Loisirs pour présenter leurs sportifs. On y retrouvera les sports collectifs et les sports individuels.

Un jury local sera composé de 10



personnes dont des entraîneurs d'équipes de Cesson-Sévigné.

Ce jury récompensera les catégories suivantes :

- les 4 meilleurs joueurs (en sport d'équipe) de l'année
- le meilleur arbitre
- le meilleur sportif de l'année
- la meilleure sportive de l'année
- les équipes sportives de l'année



📍 CRÉATION D'UNE PISTE CYCLABLE BD DES ALLIÉS

Des travaux menés par Rennes Métropole seront réalisés pour créer une piste cyclable sur le viaduc boulevard des Alliés au mois de juillet pendant une durée de 15 jours.

Il a été choisi de couler les bordures en place pour permettre de raccourcir la durée du chantier.

Afin que ces travaux puissent se réaliser, un sens unidirectionnel sera mis en place pendant la durée du chantier. Une déviation devrait s'effec-

tuer par la rue de la Fontaine et par la rue de Rennes (plus d'informations sur www.ville-cesson-sevigne.fr)

Les travaux consisteront à élargir le trottoir Est du viaduc par le déplacement de la bordure chasse-roue puis la pose d'une couche de roulement en enrobé qui sera appliquée pour la continuité des trottoirs entre le rond-point de Bray et le rond-point des Préales.

Un plateau surélevé sera également aménagé au nord du rond-point de Bray pour réduire les vitesses excessives des véhicules et permettre ainsi la sécurité des modes doux.

L'enveloppe budgétaire est estimée à 130 000 euros TTC

www.metropole.rennes.fr

📍 INFORMATIONS TRAVAUX BD DES ALLIÉS

Jusqu'au 30 juin 2017 inclus :

- ▶ Boulevard des Alliés, dans sa partie comprise entre le Rond-Point de Bourlande et la Rue du Chêne Ger-

main, le stationnement est interdit ;

- ▶ Fermeture totale du Boulevard des Alliés, dans sa partie comprise entre le Rond-Point de Bourlande et la Rue du Chêne Germain ;
- ▶ Rue de la Touche Lambert, dans le sens Sud/Nord du n°19 au n°2 un sens interdit est institué.

Informations actualisées et déviations sur le site Internet de la Ville www.ville-cesson-sevigne.fr

📍 SEMAINE COMMERCIALE

Semaine commerciale organisée par l'Ucal, l'Union des commerçants, artisans et libéraux, **du 17 au 24 juin**. De nombreux lots à gagner.

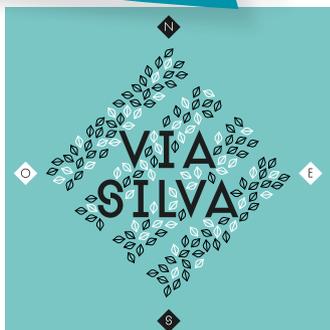
📍 LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

L'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins bruyants de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, est autorisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; les mercredis et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Interdite les dimanches après-midi et jours fériés.

📍 ENQUÊTE INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise en juin 2017 une enquête sur les ressources et les conditions de vie. L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 14 000 logements ordinaires, dont certains se trouvent à Cesson-Sévigné.

Les ménages seront interrogés par Isabelle Norvez, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle.



ViaSilva : le dossier de réalisation

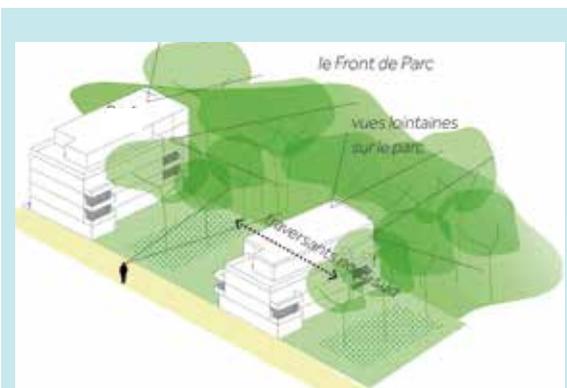
Les dossiers de réalisation des ZAC Atalante ViaSilva et Pierrins seront approuvés le 22 juin 2017 par le conseil de Rennes Métropole et le 28 juin 2017 par le conseil municipal de Cesson-Sévigné.

Ces documents ont vocation à présenter :

- ▶ Le programme des constructions à réaliser (nombre de logements, surfaces de plancher...);
- ▶ Le projet de programme des équipements publics;
- ▶ Les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement, échelonnées dans le temps.

À cette occasion, nous vous présentons dans les pages qui suivent **le parti d'aménagement** de ce projet (trame verte et bleue, ville jardin, la présence essentielle des parcs) ainsi que **les différentes ambiances urbaines au sein de ces futurs quartiers de notre ville.**

La mise en œuvre du projet se fera par une mise en compatibilité du PLU complétée par un cahier de prescriptions d'ici à la fin de l'année 2017. Son objectif sera de **traduire juridiquement les intentions politiques et urbanistiques.**



Secteur lisière

Le paysage comme identité du secteur

Le secteur «Lisière», met en relation le cœur du quartier avec les parcs.



Secteur Atalante

Un secteur contemporain, technopolitain et diversifié

Secteur situé au cœur de la technopole Atalante, avec une forte diversité programmatique autour de la station, il offrira un multiple choix de bureaux et de logements à proximité de la station de métro Atalante.



Équipements communaux en D1,

Visuels fournis par la SPLA (société publique d'aménagement) ViaSilva



Secteur centralité

Un secteur contemporain et urbain

L'aménagement d'un quartier mixte autour du pôle de transport en commun (station de métro Cesson-ViaSilva et parc relais / gare bus) permet de créer la centralité commerciale nécessaire aux habitants.

L'ambiance très urbaine autour de la place du métro se caractérise par des bâtiments à l'alignement, avec des rez-de-chaussée actifs et commerciaux et des bureaux ou bâtiments de logements collectifs.



B5 et B8 : école et salle multi-activités



Secteur grands boulevards

Ce secteur est conçu comme une colonne vertébrale le long de l'axe structurant de l'avenue des Champs Blancs. Les ambiances de ces îlots très mixtes sont différenciées en fonction de la nature des espaces publics.



Secteur hameaux du parc

Une vocation agro naturelle

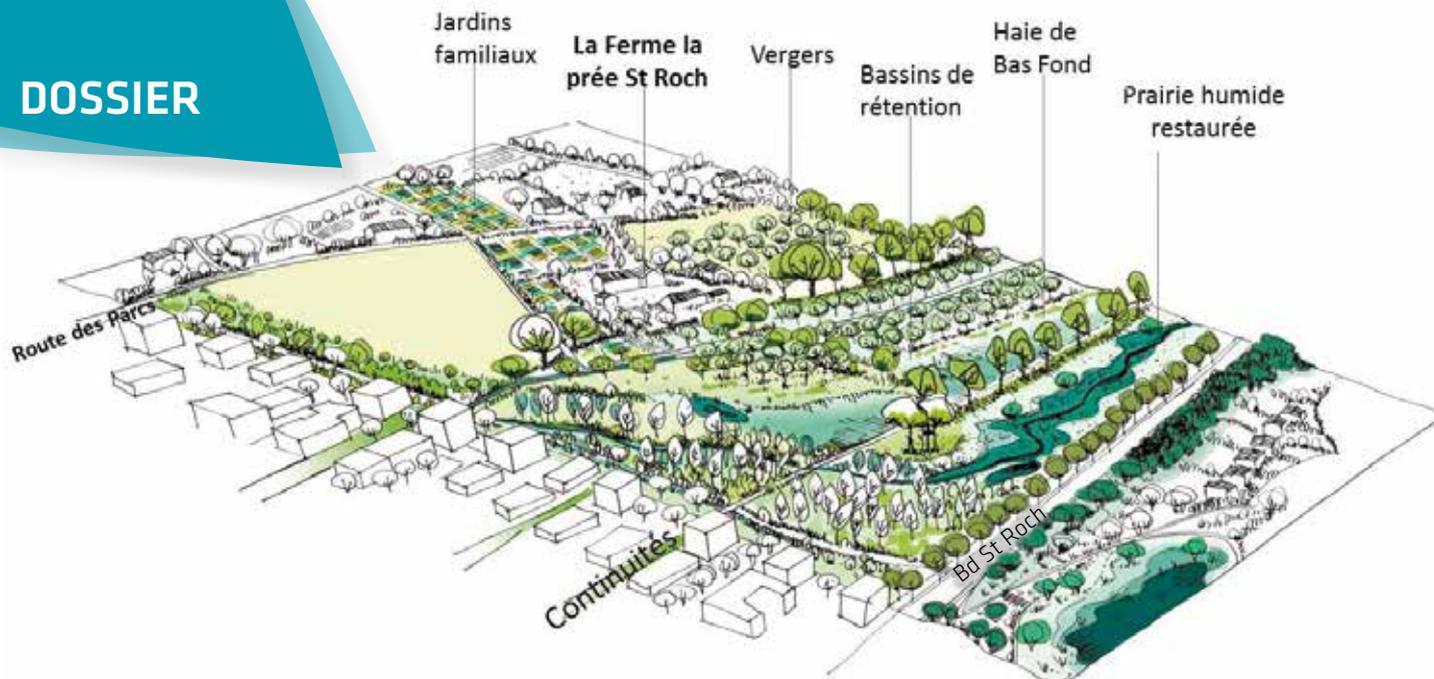
- Un secteur caractérisé par la présence d'un patrimoine bâti qualitatif et très peu dense dans un environnement naturel de haute qualité.
- Les propriétés de grande taille sont desservies depuis la route des parcs.



Secteur cœur de village

Un tissu "cœur de village" respectueux des hameaux existants

Secteur « Cœur de Village » véritable tissu de village autour des hameaux existants. Des prescriptions particulières seront données aux hameaux classés en zone UEh du PLU.



La trame bleue et verte dans sa projection d'ensemble

L'apport des groupes de travail dans la construction du projet

Après une première phase liée à la concertation réglementaire, largement ouverte et organisée sur un mode innovant, une nouvelle étape s'est ouverte en septembre 2016 « les Rencontres ViaSilva », articulées autour de 6 groupes thématiques réunissant des habitants et des associations sur des éléments de co-élaboration et de suivi. Ce sont les groupes : Nature, Espaces publics, Mémoire et noms, Tranquillité publique, Ligne à très haute tension, et Suivi de réalisation du projet.

Le rôle de ces groupes était de faire des propositions concrètes aux élus. Pour les groupes Nature et Espaces publics dont les propositions portaient sur les ambiances, les haies bocagères, les parcs, les chemins et la route des parcs, les jardins familiaux, la faune, les mares et bassins, les vergers, les clôtures, les rues jardins, la place du métro, les itinéraires vélos, les jeux, les événements, les sports, les vestiges archéologiques, les élus ont fait part de leurs décisions/validations pour chacune des propositions.

Pour Mémoire et Noms, le travail va

se poursuivre par la création d'une commission extramunicipale pilotée par les élus, qui nommera les lieux (rues, parcs, places de ViaSilva et au-delà sur le territoire de la commune).

Le travail du groupe tranquillité publique sur la programmation, la trame viaire, les transports en commun et modes doux, le stationnement, la gestion des déchets et la place du métro a été complété par une étude de sûreté et sécurité publique réalisée par l'entreprise spécialisée CRONOS.

Le groupe THT (ligne à très haute tension) va poursuivre ses échanges avec RTE sur la faisabilité technique et le coût de l'enfouissement de cette ligne.

L'apport des groupes de travail a un impact important dans la construction du projet et l'existence de ce groupe l'illustre parfaitement, puisqu'il n'avait pas été prévu d'enfouir cette ligne dans le projet initial d'avant 2014.

La concertation est donc une démarche continue de citoyenneté qui porte ses fruits, de nouveaux thèmes ont d'ores et déjà été retenus :

- Les Usages du logement pour des échanges avec les promoteurs qui seront retenus pour les premiers bâ-

timents.

- Les équipements et les services pour des échanges sur la programmation des équipements publics et des services.

Calendrier

Les deux ZAC se réaliseront au fur à mesure, dans un rythme conforme aux Programmes Locaux de l'Habitat en vigueur.

Une première étape correspond à l'arrivée du métro en 2020 et le calendrier prévisionnel est le suivant :

2017 : poursuivre les procédures et faire aboutir les étapes administratives (dossiers de réalisations, mise en comptabilité du PLU pour les 2 ZAC, dossiers uniques d'autorisation loi sur l'eau, dérogation des espèces protégées et défrichage).

L'année 2017 sera aussi le moment de lancer les consultations de promoteurs pour les premiers programmes. Les travaux de fouilles archéologiques s'engageront également.

Objectif de l'année 2018 : obtenir toutes les autorisations et démarquer les travaux et les commercialisations (logements ou terrains), pour des premières livraisons à l'horizon 2020 (métro).



Questions à

François-Éric Godefroy,
adjoint à l'urbanisme
Denis Schneider,
conseiller délégué à
ViaSilva

Quelles ont été les grandes lignes directrices du projet ?

Le projet ViaSilva ce sont deux opérations d'aménagement : les ZAC « Atalante ViaSilva » et « Pierrins » qui sont, avant tout, des quartiers cessonnois en devenir. Ils doivent s'inscrire de manière progressive dans le respect et la continuité de Cesson-Sévigné.

Depuis 2014, notre objectif a été de prolonger les caractéristiques historiques de Cesson-Sévigné. Présence abondante de la nature, qualité de vie, accueil des familles et des entreprises.

Les différents secteurs des deux ZAC reprennent ces spécificités en les adaptant aux exigences de notre époque (économie du foncier, de l'énergie, transports en commun).

Quelles sont les grandes caractéristiques du projet ?

Le prolongement de la ville jardin se traduit par la part essentielle du Parc de Boudebois (40 hectares), la présence des nombreuses rues jardins en perpendiculaire à l'ensemble des grands axes, le secteur lisière qui assure une connexion entre la nature et les zones habitées, la préservation des hameaux existants.

Le programme assure une grande mixité des constructions : des immeubles collectifs à R+4 (avec 5^e étage partiel autorisé), des logements intermédiaires de 2 ou 3 étages, et des maisons individuelles de différentes tailles parcellaires (50 % du foncier dédié à l'habitat sera au profit de terrains pour les maisons).

Enfin, sur les deux ZAC ce sont près de 400 000 m² de surface qui seront dévolues à l'activité économique.

Tous ces éléments concourent à renforcer notre ville **comme parmi les plus accueillantes pour les familles et les entreprises dans un cadre de vie optimal.**

Comment s'articulent les différents quartiers ?

Les logements collectifs sont situés principalement autour de la centra-

lité, le long des axes structurants du quartier (grands boulevards), ainsi qu'en lisière des parcs, afin qu'un maximum de logements profite du paysage.

En cœur d'îlot se répartiront les typologies plus basses, de type maison et petits collectifs groupés ou intermédiaires.

Les maisons individuelles seront stratégiquement situées en franges des hameaux existants, afin de créer une transition douce dans l'épannelage entre les bâtiments existants et les constructions neuves.

L'un des enjeux importants est de préserver l'intimité des logements et leurs espaces extérieurs. Les bâtiments intermédiaires et collectifs doivent s'intégrer dans ces tissus mixtes limitant au maximum les trop grands rapports d'échelles.

Comment est assuré le financement de ces opérations ?

La majeure partie du financement des deux ZAC se fait en « autonomie ». Certaines dépenses : les acquisitions des terrains, le financement des études, les équipements de quartier (voiries et réseaux) seront financés par les ZAC elles-mêmes par la vente des charges foncières aux opérateurs immobiliers ou par la participation au financement de la ZAC par les constructeurs privés déjà propriétaires.

Les équipements publics : écoles, salles sportives, associatives ou culturelles, terrains de jeux seront pris en charge par la commune.



Esquisse avec les différents secteurs : lisière, coeur de village, hameaux du parc, grands boulevards, centralité, Champs Blancs/Patis-Tatelin, Atalante.

➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

LE LOYER UNIQUE : POUR LE LOGEMENT SOCIAL, UNE EXPÉRIENCE INNOVANTE

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

L'article 81 de la loi Égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 autorise les EPCI à expérimenter le « loyer unique ». Forte de sa compétence reconnue en matière de logements, Rennes Métropole s'est portée volontaire.

L'objectif est de favoriser la mixité dans les quartiers et de proposer une équité d'accès aux demandeurs de logements sociaux, en centre Rennes ou sur une commune plus éloignée tout en corrigeant les écarts quelques fois surprenants de loyers. Les professionnels bailleurs et les services sociaux avaient donné l'alerte « le lieu de vie doit être indépendant des ressources et si rien n'est fait, on ajoute de la pauvreté à la pauvreté ». Cette expérimentation du loyer unique vise à agir sur la structure de l'offre, responsable d'une ségrégation géographique et à améliorer la qualité du parc de logements sociaux.

Le principe est expérimental pour les 43 communes de Rennes Métropole. Il s'appliquera aux appartements de même type (neufs ou rénovés) quelle que soit l'implantation géographique. Voté au Conseil de Rennes Métropole et présenté lors du Conseil Municipal de Cesson-Sévigné le mois d'avril, nous y sommes très favorables.

Avec des bailleurs impliqués.

Côté bailleur, le dispositif doit répondre aux exigences d'équilibre économique. Un des atouts de cette opération repose d'ailleurs sur l'implication des bailleurs : l'OPH Archipel Habitat et Néotoa, les deux ESH Espacil (groupe Action Logement) et Aiguillon Construction. Côté locataire, le dispositif doit être le plus neutre possible au niveau du loyer et les modalités opérationnelles sont encore à préciser.

L'expérimentation sera progressive, consécutive à la relocation ou à des travaux de réhabilitation. Tous les logements sociaux ne seront donc pas impactés dans un premier temps.

L'impact et les effets seront évalués afin de mesurer l'efficacité du dispositif.

L'expérimentation nous semble intéressante pour atteindre des objectifs de mixité sociale.

Avec le développement des nouveaux logements, Cesson Sévigné est aussi concernée : augmentation de son parc de logements sociaux et rénovation. Ce nouveau dispo-

sitif l'invite à travailler au plus proche des services de logements sociaux de la métropole. L'offre de logements doit être ouverte à un large public pour des petites ou grandes surfaces. L'accès au logement pour tous est l'un des enjeux les plus préoccupants pour les prochaines décennies. Nous serons très attentifs à sa mise en œuvre qui, nous le souhaitons, devrait aller dans le bon sens de la mixité et de l'attractivité du territoire.

Les deux élus de la majorité municipale n'ont pas soutenu l'expérimentation lors du vote au Conseil communautaire.



Photo © Sylvie Marie Scipion

Le projet de la ZAC du Chêne Morand lancé il y a dix ans vient d'aboutir avec le vote sur le dossier de réalisation et sur le programme des équipements publics lors du conseil municipal du 26 avril dernier.

La concertation avec les riverains associés dès l'origine du projet renforce sa qualité paysagère même si le traitement acoustique mérite encore, de notre point de vue, une grande vigilance.

La participation de Rennes Métropole à hauteur de 3 millions d'euros permet l'équilibre économique de l'opération, soit un quart du total. C'est la marque d'un engagement fort de la collectivité métropolitaine.

Nos permanences sont toujours des moments constructifs. Elles se déroulent les samedis matin à la salle du Pressoir (proche du centre loisirs) de 11h00-12h00, le 17 juin, Claude Gérard.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr

☉ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ LA FAMILLE CELLULE DE BASE DE LA SOCIÉTÉ

L'État, en soutenant la famille, la reconnaît comme la cellule de base de la société ; « c'est la première structure politique. »

La société doit beaucoup à la famille qui est source de prospérité quand elle va bien et qui doit être soutenue quand elle va moins bien. La famille est le lieu où l'enfant se construit socialement où il apprend la solidarité, le sens des droits et des devoirs. L'éducation donnée par les parents et par l'environnement familial représente une formation incontournable et privilégiée de l'être humain. En outre **la famille durable est un amortisseur de crises**. Les politiques ont un rôle à jouer pour favoriser la stabilité familiale qui correspond au meilleur pour les enfants et accompagner les familles en difficulté.

C'est pourquoi à Cesson-Sévigné nous avons pris différentes initiatives pour soutenir les familles dans leur rôle éducatif, les célébrer et les encourager.

Pour accompagner les futurs mariés dans leur engagement et la construction de leur couple, nous proposons depuis 2 ans, en partenariat avec l'association Cap Mariage et la Chambre des notaires, des réunions d'informations et de préparation au mariage civil. Les futurs mariés sont invités à réfléchir sur les droits et devoirs des époux et à échanger sur les clés pour « bâtir son couple dans la durée ». Les retours sont très positifs et nous encourageant dans cette direction.

La médaille de la famille a été remise le 20 mai dernier à 6 pères et mères de familles pour manifester la reconnaissance de la nation envers des parents qui ont élevé dignement de nombreux enfants.

Dimanche 25 juin toutes les familles cessonaises sont invitées à participer à un temps fort de convivialité à l'occasion de la 2^e édition de la Fête des familles. Cette après-midi ludique et festive permettra aux différentes générations de se retrouver autour d'une quarantaine d'activités culturelles, sportives et ludiques.

Nous sommes également très attentifs à favoriser le lien entre les générations. Ainsi, la maison des jeunes l'Escal propose régulièrement aux adolescents des ateliers cuisine ou jeux avec les résidents du foyer-logement. Ceux-ci seront accompagnés à la Fête des Familles.

Je rappelle ici les différentes permanences gratuites et confidentielles auxquelles les familles peuvent avoir recours en fonction de leurs besoins : le conseil conjugal et familial ; la permanence sur les questions éducatives et celle du CIDFF pour les familles en difficulté.

Parce que la famille est notre première richesse, respectons la, aidons-la et choyons-la !



© F. PHILIPPON

Solenne GUÉZÉNEC,
adjointe chargée de la petite enfance, de la vie scolaire, de la jeunesse et de la famille.

☉ EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE DROITE

MAJORITÉ MUNICIPALE OU LE DÉPIT DU BON SENS

Délégué aux Transports à Rennes Métropole, M. le Maire ignore néanmoins l'existence d'études publiées en février sur les carrefours à feux tricolores (10 000 accidents/an pour 30 000 croisements, embouteillages, coûts d'entretiens, etc.) et leur réduction. Interrogé sur le projet de RM de remplacer les ronds-points du Bd des Alliés par des feux, M. le Maire a répondu se ranger derrière RM. Sa majorité suivra-t-elle ?

Après avoir reçu quitus de la majorité pour contrôler l'attribution des logements sociaux, Rennes Métropole va maintenant instaurer le loyer unique sur tout le territoire. Question de « partage » des locataires dixit RM...

Hervé Durand
opposition.droite@ville-cesson-sevigne.fr

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 26 avril. Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Le tirage au sort de la liste communale préparatoire des jurés d'assises (45 personnes) a été réalisé par procédé informatique.

LE CONSEIL MUNICIPAL est informé par M. le Maire :

- de l'alerte sécheresse concernant l'Ille-et-Vilaine du 24 février au 31 octobre 2017.
- du compte rendu du Conseil communautaire de Rennes Métropole du 30 mars 2017.
- des DIA présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

ZAC (Zone d'aménagement concerté) du Chêne Morand

Les élus ont émis à l'unanimité (1 conseiller ne prend pas part au vote, 2 abstentions) un avis favorable au dossier de réalisation de la ZAC du Chêne Morand et au programme des Équipements publics de la ZAC du Chêne Morand.

La surface de la ZAC est d'environ 23 ha, comprenant un parc d'environ 2,6 ha, qui entoure et protège le Hameau existant et qui a pour objectifs de pouvoir recevoir des activités à dominante artisanales, semi-industrielles, de commerce de gros et d'activités liées à l'automobile.

Des voies nouvelles seront créées (les Allées du Chêne Morand, une voie de connexion à la rue des Charmilles à l'ouest, une voie de connexion à la rue des Mesliers au nord, une voie de connexion au boulevard des Alliés à l'est ainsi qu'une contre-allée le long du boulevard). Des aménagements paysagers seront réalisés, dont une trame bocagère, un parc paysager autour du hameau, des plantations le long des voies du parc d'activités.

Étude urbaine axe Est-Ouest

Les élus ont décerné acte de l'information sur la phase 2 de l'étude urbaine de l'axe Est-Ouest et du Centre-Ville de Cesson-Sévigné.

Subvention pour frais de déplacements aux compétitions

Le montant de la subvention totale pour frais de déplacements aux compétitions pour la période de septembre 2016 à février 2017 a été adopté à l'unanimité. Il s'élève à 15 571,10 €. M. le Maire a été autorisé à les verser aux différentes associations.

Renouvellement de contrat de partenariat

Les élus ont accepté à l'unanimité (1 abstention) le renouvellement du contrat de partenariat avec les clubs suivants :

- L'Athlétic Club Cessonnois (ACC) soit 5 300 € par année civile (2017 et 2018) ;
- L'ASCK Les Poissons Volants (canoë-kayak) soit 6 750 € par année civile (2017 et 2018) ;
- Le Cesson Tennis Club (CSTC) soit 4 000 € par année civile (2017 et 2018) ;
- L'OCC Football soit 28 000 € pour l'année civile 2017 ;
- Le Club Rennes Métropole Handball soit 210 000 € pour l'année civile 2017,
- L'OCC Natation-Triathlon soit 12 000 € pour l'année civile 2017,

Il a été décidé de réduire le montant de la subvention annuelle de 5 % si les clubs sportifs n'atteignent pas la totalité de leurs objectifs.

Convention d'occupation des locaux 1^{er} étage de la piscine l'Hippocampe

Les élus ont décidé à l'unanimité de conclure avec la SARL Olichon une convention d'occupation des locaux terrasse au 1^{er} étage de la Piscine-Sports-Loisirs au prix de 1 130 € par mois.

Convention carburant

Les termes de la convention relative à la fourniture de carburant entre la commune de Cesson-Sévigné et Rennes Métropole ont été approuvés à l'unanimité.

Pont des Arts

Les élus ont décerné acte de l'information relative au nouveau projet d'établissement de l'école municipale des arts de Cesson-Sévigné. Ce projet d'établissement permet de formaliser des pratiques existantes tout en réformant le projet actuel en tenant compte des orientations politiques culturelles de la Ville.

Plan "Musiques en Ille-et-Vilaine"

Le principe de participation au financement du Plan "Musiques en Ille-et-Vilaine" a été adopté à l'unanimité, à hauteur de 2 000 € pour l'année 2017.

Indemnités des élus

La modification du montant des indemnités des élus liée à l'évolution de l'indice brut terminal de la Fonction publique a été votée à l'unanimité (6 abstentions).

Budget Principal de la Ville

La décision modificative n°1 du Budget Principal de la Ville a été approuvée à l'unanimité.

👉 COLLECTE DES DÉCHETS : ATTENTION, TOUT CHANGE À PARTIR DE LA 1^{ÈRE} SEMAINE DE JUILLET

© Rennes Métropole



Courant juin, tous les habitants vont recevoir dans leur boîte aux lettres une enveloppe contenant une information sur les évolutions de collecte des déchets intervenant au 3 juillet prochain et un guide pratique pour gérer efficacement leurs déchets.

Quelles seront ces évolutions ?

► Fini les sacs jaunes, place au bac jaune, sans aucun sac plastique

À partir de la mi-juin, les pavillons et petits collectifs de la commune seront équipés, sauf exception, d'un bac jaune en remplacement des sacs jaunes pour les déchets recyclables. Le bac va être déposé devant chaque logement par Rennes Métropole. Il n'est pas nécessaire d'être présent. **Les déchets recyclables seront à déposer dans ce bac, sans sacs.**

Un changement qui a pour objectifs :

- de diminuer les maladies professionnelles des agents (un agent collecte jusqu'à 4 000 sacs par jour)
- d'accueillir le tri de tous les emballages puisqu'à compter du 3 juillet tous les emballages - hors verre - seront à mettre dans le bac jaune (emballages en plastique dont pots de yaourts, de crème fraîche, barquettes en plastique, films, emballages métalliques tels que compotes à sucer, petits cartons et briques alimentaires...).

Une grande campagne de commu-

nication sur cet élargissement des consignes de tri sera visible fin juin en affichage, sur les bus, dans le métro rennais, sur les camions de collecte, etc.

À noter : **samedi 24 juin** sur le marché de 9h30 à 12h30, La Feuille d'Érable missionnée à cet effet par Rennes Métropole viendra à la rencontre des habitants pour répondre à toutes les questions sur ces changements et sur les déchets en général.

► Du changement dans les jours et fréquences de collecte

À compter du 3 juillet,

- la collecte des emballages et des papiers (bac jaune) aura lieu :
 - pour les pavillons : tous les 15 jours (le lundi semaine paire: lundis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août, 4 et 16 septembre...).
- Courant juin, les habitants en pavillons recevront dans leur boîte aux lettres un calendrier personnalisé.
- pour les immeubles et professionnels : une fois par semaine, le lundi (pas de changement de fréquence)
- la collecte des ordures ménagères (bacs gris) aura lieu pour tous les usagers, pavillons, immeubles et professionnels* une fois par semaine, le **mercredi** (*à l'exception de quelques adresses ayant peu de capacité de stockage et bénéficiant donc de deux collectes par semaine)

Ces fréquences de collecte suffisent aujourd'hui à répondre aux besoins des usagers grâce à l'évolution du tri, du compostage et des pratiques de consommation.

À noter : jusqu'au 30 juin, le prestataire de collecte va intervenir sur les bacs présentés à la collecte (bac ordures ménagères et bac jaune)

afin d'y apposer les nouveaux autocollants de jour et de consignes de tri. Pour faciliter le travail des agents, les habitants sont invités à retirer dès maintenant l'autocollant, s'il existe, situé sur le couvercle (NE PAS RETIRER l'adhésif présent sur l'arrière du bac comprenant l'adresse et le numéro de bac). Merci de votre participation.

Les bacs ne doivent pas rester sur les trottoirs en dehors des jours de collecte.

Toutes les informations sont à retrouver à partir du 19 juin sur le site Internet de Rennes Métropole www.metropole.rennes.fr ; celles sur les nouvelles consignes de tri sur dechets.rennes-metropole.fr à partir du 3 juillet. N° Vert 0 800 01 14 31

👉 CONCOURS "DIVERSITÉ VÉGÉTALE ET FLEURISSEMENT" 2017 INSCRIPTIONS JUSQU'AU 19 JUIN

La Ville s'embellit, les Cessonnois y contribuent. Comme chaque année, un jury composé d'élus, de membres du jury départemental des "Villes et Villages Fleuris", et d'agents de divers services de la Ville passera fin juin pour déterminer le palmarès des maisons, des balcons et terrasses, des potagers et des commerces et entreprises. Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour le concours 2017 en remplissant le coupon du Cim du 1^{er} mai et le déposer à l'Espace Citoyen. La date butoir pour les inscriptions est **lundi 19 juin**.

La remise des prix se déroulera le samedi 16 septembre à l'occasion du salon « Délices de Plantes » qui aura pour thème "Les couleurs au jardin", parc du Pont des Arts - Centre culturel.



Une réception a été organisée le lundi 24 avril, salle du centre de loisirs, à l'occasion de la venue de 100 jeunes américains accueillis au lycée Sévigné pendant 15 jours.



Conférence de presse pour le concert Unisson du 10 mai : "Un lien entre la Nation et l'Armée", selon le général Serge Maurice, entouré de Pierre Éon, conseiller municipal et Albert Plouhinec, le Maire.



La rue Élisabeth Torlet a été inaugurée mardi 25 avril à l'école des Transmissions. Volontaire affectée au corps féminin des transmissions en 1943, elle est "Morte pour la France" à 29 ans en 1944.



Hommage à Élisabeth Torlet en présence des autorités civiles et militaires.



La journée de la déportation a été célébrée dimanche 30 avril, devant le monument aux Morts.



Ateliers de la journée citoyenne le 9 mai et cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945.

Remise du certificat de citoyenneté par le Maire Albert Plouhinec aux 285 élèves participants.



Philippe Torreton, lors de ses dédicaces à l'issue du spectacle "Mec !" donné au Carré Sévigné le 9 mai dans le cadre de la Saison Culturelle.

Le Maire Albert Plouhinec a lancé le départ de la traditionnelle chasse aux œufs, reportée au 10 mai pour des raisons de météo.



Après la chasse dans le parc.....

... la récompense pour les enfants de 3 à 8 ans.

TIZEN
Gastronomie chinoise

Conférence dinatoire
sur la culture chinoise du thé
le samedi 10 juin
Réservation: 02 99 63 97 86
Infos: www.ti-zen.fr



Du lundi au samedi, midi et soir
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES

**Dégustez les
4 cuisines régionales**

La cuisine chinoise est une des plus réputées au monde, et sans doute celle qui comporte le plus de variations caractérisées par ses 34 régions. Nous vous proposons un menu de dégustation des cuisines de quatre régions: Pékin, Shanghai, Canton et Shandong (région jumelée de la Bretagne).

Carte Printemps-Eté 2017
sur www.ti-zen.fr





HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage
Énergie renouvelable
Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

Tél. 02 99 62 18 40

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE
Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE
8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

ÉCONOMIE - COMMERCE LE DELISS KEBAB, CENTRE COMMERCIAL BOURGCHEVREUIL

Après avoir tenu un kebab pendant 10 ans à Bruz, Nahide Karagoz s'est installée au centre commercial Bourgchevreuil. « *Quand cette cellule s'est libérée, nous avons saisi l'opportunité de venir. Nous connaissons déjà Cesson-Sévigné avant, notre fils y a fait son lycée et c'est une ville que nous apprécions.* » indique-t-elle.

Composé d'une équipe de 4 personnes, le Deliss Kebab a connu un vif succès dès l'ouverture, notamment auprès des jeunes qui ont vite repéré les lieux. Le bouche à oreille a bien fonctionné. « *Nous ne regrettons pas notre choix d'installation. Nous avons reçu un très bon accueil de la part des autres commerçants de la galerie. Certains nous ont même aidés pendant les travaux avant l'ouverture.* »

Au menu : des kebabs, des sandwiches, des pizzas (dont végétariennes), des burgers...

La restaurant dispose d'une capacité de 35 places assises. Il est possible de consommer sur place ou d'emporter sa commande.

Deliss Kebab est ouvert du lundi au jeudi, de 9h30 à 21h30 ; le vendredi et le samedi de 9h30 à 22h.



Mehmet Karagoz et Nahide Karagoz, gérants du Deliss Kebab

Deliss Kebab

50, rue Belle Épine
Centre commercial Bourgchevreuil
Tél. : 09 81 10 89 14
Page Facebook : ledelisskebab

ÉCONOMIE - COMMERCE TATTOO SHOP, CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL



Pascal Maceri a ouvert un salon de tatouages

Tattoo Shop

38, rue du Muguet
Centre commercial Beausoleil
Tél. : 02 90 02 11 67 ; 06 18 32 01 76.
Page Facebook : tattooshopcesson

Pascal Maceri a ouvert un salon de tatouage dans le centre commercial Beausoleil. « *C'est mon 3^e salon : j'ai tenu un salon dans le Finistère et un autre en Bourgogne. J'ai souhaité revenir en Bretagne car je suis Rennais, précise-t-il. J'ai acheté ma 1^{ère} machine en 1994 : cela fait 23 ans que je suis dans le métier.* » Pascal Maceri propose des tatouages personnalisés. « *Je travaille selon la demande des clients. Je les conseille pour la grandeur et l'emplacement sur le corps.* » Il s'adresse à tous les publics, à partir de 18 ans.

Le tatouage est devenu une mode. « *La discussion est importante, notamment pour l'avenir : il faut penser à l'effet permanent du tatouage.* » Il propose également des piercings avec des dessins personnalisés. « *J'utilise du matériel stérile, à usage unique, selon la réglementation.* » Pourquoi s'installer dans le centre commercial ? « *Cela crée une dynamique et il y a une bonne ambiance. On n'est pas isolé. Par exemple, je prends souvent en photos des fleurs composées dans les bouquets de la fleuriste pour faire des dessins.* » Le parking est également un avantage pour le tatoueur.

Tattoo Shop est ouvert du mardi au samedi, de 10h à 19h.

➔ **SORTEZ C'EST L'ÉTÉ**



De 17h à 1h du matin, une vingtaine de groupes de musique se produiront sur différents sites dans le centre-ville **samedi 24 juin** : associations cessonaises, pôle Musique et Danse, groupes de musiques actuelles de l'Escale se succéderont. Bal populaire de 21h à 1h du matin place du Marché, avec le groupe Elec-

tropic (interruption pendant le feu d'artifice). Le feu d'artifice aura lieu à 23h15, parc de Champagné, sur le thème "Jardin extraordinaire" créé par la société Féérie. Le programme actualisé sera disponible sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr

➔ **QUARTET MUSICAL BUKATRIBE**

Avec la Péniche Spectacle.

Le quatuor atypique Bukatribe réinvente le vocal en un nouveau style : la chorale alternative. Avec pour seuls instruments leurs voix et leurs micros, les quatre garçons ont déjà beaucoup séduit par leur style singulier. Entre beatbox et harmonies, ils reviennent avec un second album détonnant.

JEUDI 1^{er} JUIN

PÔLE FRANCE KAYAK À 20H30

Tarifs : 20 € / 18 € / 13 €

(En cas de mauvais temps, spectacle délocalisé au Carré Sévigné).

➔ **OPÉRA CARMEN**

De Bizet. 5^e édition de l'opéra en multidiffusion proposée par Rennes Métropole et la Ville de Cesson-Sévigné. Cette année encore de nombreux partenaires s'associent à l'événement pour proposer des projets plus fous les uns que les autres : 3D immersive, réalité virtuelle, jeu interactif dans une maquette 3D de l'opéra, captation à

360° vidéo et sonore, une retranscription visuelle de la voix. Deux nouvelles applications, permettront au public de transmettre informations, photos, et rendront compte de l'enthousiasme des spectateurs grâce à un applaudimètre. Des citoyens reporters pourront également alimenter une plateforme collaborative, pour rendre compte de l'ambiance là où ils se trouvent.

JEUDI 8 JUIN À 20H

PARC DE LA MONNIAIS.

Gratuit



© Cwendal Le Fliem

Bukatribe



🔗 OUVERTURE DE LA BILLETTERIE POUR LA SAISON CULTURELLE 2017-2018

L'ouverture des abonnements et de la billetterie de la prochaine Saison Culturelle aura lieu à partir du **lundi 26 juin à 13h**.

Les Cessonnois bénéficieront d'une priorité d'achat les deux premiers jours. Ils pourront souscrire leurs abonnements ou acheter des billets à l'unité directement en ligne via le site Internet www.pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr ou venir sur place au Pont des Arts.

Que les personnes n'ayant pas Internet soient rassurées, une jauge de places sera réservée pour une vente au Pont des Arts.

Les dossiers envoyés par courrier ne seront traités quant à eux qu'à partir du lundi 1^{er} juillet.

🔗 Ouverture spécifique de la billetterie

Lundi 26 juin : 13h-21h : ouverture pour les Cessonnois

Mardi 27 juin : 13h-19h

Mercredi 28 juin : 10h-21h : ouverture pour les non-Cessonnois

Jeudi 29 juin : 13h-19h

Vendredi 30 juin : 13h-19h.

🔗 Abonnement en ligne : mode d'emploi

- Les Cessonnois ayant déjà acheté des places par internet conservent leur compte déjà créé. Il leur suffit de s'identifier avec leur adresse mail et leur mot de passe. En cas d'oubli de celui-ci, il suffira de cliquer sur « mot de passe oublié » pour en générer un autre.

- Les Cessonnois abonnés ou spectateurs lors de la saison 2016-2017 mais qui n'avaient pas encore réservé sur le site Internet du Pont des Arts, recevront par mail leurs identifiants et mot de passe. Les usagers qui n'avaient pas communiqué leur adresse mail, peuvent dès à présent se présenter à l'accueil du Pont des Arts afin de compléter leur fiche client.

- Les Cessonnois souhaitant acheter des places pour la première fois et bénéficier de la priorité d'achat en ligne, devront également se rendre au Pont des Arts dès le 1^{er} juin avec un justificatif de domicile pour créer une fiche client et obtenir leurs identifiants.

🔗 EXPOSITIONS

Exposition Voyageur immobile

Par les élèves de l'atelier d'arts plastiques de Xavier Saudrais.

Jusqu'au jeudi 31 août.

Parc du Pont des arts.

Exposition des élèves du pôle arts plastiques

Du 1^{er} au 30 juin

Hall du Pont des Arts.

Vernissage le mercredi 7 juin à 18h.

Entrée libre.

🔗 MÉDIATHÈQUE

- Heure du conte **mercredi 7 juin** à 15h30. À partir de 4 ans. Gratuit, sur réservation.

- Les Trois Singes : prix d'un livre à l'autre **vendredi 9 juin** à 18h30. Édition spéciale pour dévoiler le lauréat des livres en compétition.

Ce rendez-vous littéraire ouvert à tous sera aussi un moment privilégié pour proposer des idées de lecture pour cet été. Ouvert à tous, à partir de 15 ans. Gratuit, sur réservation.

- Livres voyageurs **samedi 17 juin**, de 10h à 12h, place du Marché. Et si en faisant votre marché vous laissez tenter par un livre voyageur ? Un stand vous proposera toutes sortes de livres que vous pourrez emporter chez vous, lire, et redéposer dans un lieu public. Vous pourrez même amener un livre à vous que vous souhaitez faire voyager : il recevra sa petite étiquette et l'emballage plastique adéquat !

Partenariat entre le Service d'action sociale et la Médiathèque. Gratuit.

- Rendez-Vous Numériques **vendredi 23 juin** entre 15h et 17h (ateliers privilégiés pour vous familiariser avec toutes les nouvelles options proposées par la Médiathèque). Au programme : se connecter à son compte-lecteur, prolonger ou réserver un document, faire une recherche dans le catalogue, être informé en temps réel de nos nouveautés et animations. Tout public. Gratuit. Sans réservation.

Réservation au 02 99 83 52 00 ou auprès de vos bibliothécaires.

🔗 PÔLE ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Portes ouvertes **du lundi 19 au samedi 24 juin**. Renseignements, essais des instruments, découverte des disciplines et rencontre des professeurs.

- Concert à l'église **lundi 19 juin** à 20h. Par les élèves des classes d'orgue et de musique ancienne du pôle Enseignement Artistique. Entrée libre.

- réinscriptions du **mardi 6 juin au mercredi 21 juin inclus**, de 14h à 18h30 + mercredi matin de 10h à 12h.

Fournir un certificat médical pour les cours de danse

- Inscriptions **samedi 24 juin** de 9h à 12h et de 14h à 18h ; **lundi 26 et mardi 27 juin** de 14h à 18h30.

Fournir un certificat médical pour les cours de danse.

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; <http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>



👉 OLYMPIQUE CLUB CYCLISTE CESSONNAIS

L'Olympique club cycliste Cessonnais organise un critérium cycliste **samedi 24 juin** à partir de 13h.

Au programme :

13h : écoles de cyclisme

14h30 : minimes/Cadettes : finale du Challenge Crédit Agricole Féminin

16h : juniors/Séniors dames : finale du Challenge Crédit Agricole Féminin

19h : juniors, séniors 2^e catégorie, 3^e catégorie, pass-open

Le circuit emprunte les rues suivantes :

Départ et arrivée boulevard des Métaïries devant le collège Bourche-

vreuil, rue de Belle Épine et boulevard de Dézerseul.

La circulation sera perturbée entre 12h et 22h.

Contact : occyclistecessonnais@gmail.com ; Facebook : [Olympique-ClubCyclisteCessonnais](https://www.facebook.com/Olympique-ClubCyclisteCessonnais)

👉 OCC TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table organise pour la deuxième année consécutive un tournoi pour tous les Cessonnais le **vendredi 9 juin** à la salle Paul Janson.

Tournoi 8-12 ans : inscription 18h, début 18h30 ;

Tournoi Ado/Adultes : inscription 20h, début 20h30.

Participation libre et restauration sur place (galettes-saucisses, frites...)

Renseignements : www.occessontt.fr

👉 ZUMB'ATTITUDE

L'association Zumb'attitude organise sa Zumba Party de fin d'année le **dimanche 25 juin** à la Halle des Sports du Lycée de 10h à 12h15 (1h de Kuduro/1h de Zumba), animée par Maureen Casaert et Fabrice Adon. Thème : Les Îles.

Informations et réservation zumbattitudecesson@orange.fr.

Gratuit pour les adhérents Zumbattitude et 5 € pour les extérieurs

👉 OCC JUDO

Des cours d'essai sont possibles pendant tout le mois de juin. Le club réitère l'opération "Amène ton copain", qui permet aux adhérents d'inviter un copain afin de lui faire découvrir la discipline, les lundis et vendredis de 18h à 20h30 ; les mercredis de 13h45 à 18h30.

Des cours d'essai seront également possibles au mois de septembre. Informations complémentaires sur le site Internet www.occ-judo.org

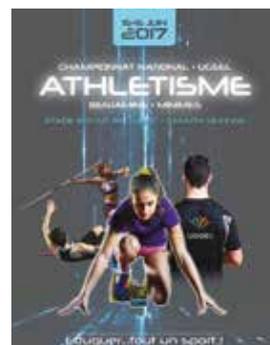
👉 ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF

Trophée "Yann Pierre - Lisa", **samedi 10 et dimanche 11 juin** au golf.

Ce trophée associe le nom de Yann Pierre, ancien membre du bureau de l'AS et capitaine de l'équipe Hommes, décédé en 2015, à celui de l'association caritative LISA (Lion's club Sport Action). Cette association a pour but de collecter des fonds en faveur de la recherche sur les cancers et leucémies des enfants et adolescents.

Plus d'informations sur : www.asgolfcesson.com

👉 CHAMPIONNAT NATIONAL D'ATHLÉTISME



Championnat national d'athlétisme en plein air benjamins et minimes **jeudi 15 et vendredi 16 juin**, stade Roger Belliard, organisé par l'Ugsl (Union générale sportive de l'enseignement libre).

👉 EN PISTE

L'école de cirque En piste organise des portes ouvertes **mercredi 28 juin** de 14h à 17h, annexe de la salle Paul Janson (boulevard de Dézerseul). Vous pourrez expérimenter les différents agrès de cirque. Au programme : trapèze, tissu, boule d'équilibre, fil, monocycle mais aussi diablo, bolas, bâton du diable... S'adresse à tous les âges : des plus petits aux adultes.

Spectacles des élèves le **dimanche 18 juin** de 14h à 18h au dojo, allée de Champagné. Entrée libre.

👉 OCC YOGA

Assemblée générale **vendredi 9 juin** à 18h30, grande salle de l'école Bourchevreuil.



● Multiservices

● Petit bricolage

● Jardinage



Malo Fressier

17, cours de la Vilaine
35510 Cesson-Sévigné

06 08 68 41 98

malopetitstravaux@gmail.com



🕒 TRIATHLON : RETOUR EN IMAGES

Organisé par l'OCC Natation-Triathlon le lundi 8 mai aux étangs de Dézerseul, il a connu un vif succès. Plus de 400 athlètes étaient présents. Pour le triathlon S (750 m de natation, 20 km vélo et 5 km course) Biran Le Toquin a terminé 1^{er} de l'épreuve en 56'03" et Caroline Carmes, 1^{ère} féminine en 1h09'14" .



🕒 ASK LES POISSONS VOLANTS



Anaïs Bernardy

Du 3 au 6 mai se déroulaient les Championnats de France Élite sur le stade d'eau-vive de Pau-Pyrénées. Deux athlètes cessonaises y ont décroché leur sélection en équipe de France : Camille Prigent et Anaïs Bernardy.

Camille Prigent avec 3 podiums sur les 4 courses, manque de très peu une première sélection en équipe

senior. 4^e de ces Championnats, elle intègre la sélection moins de 23 ans et participera cet été aux Championnats du Monde U23 à Bratislava (Slovaquie) et d'Europe U23 à Hohenlimburg (Allemagne).

Anaïs Bernardy auteure d'une course impressionnante où elle termine 6^e assure sa première sélection en équipe de France. Au sein du collectif junior, elle ira sur les mêmes échéances que Camille et tentera d'imiter son aînée qui avait décroché une médaille de bronze dès ses premiers mondiaux en 2013.

Présents également, Agathe Chaumet et Nicolas Bernardy. Tous deux membres du Pôle Espoir de Cesson-Sévigné et des Poissons-Volants, se sont élancés dans ces courses de sélection plein d'ambition mais sans la réussite de Camille et Anaïs. La sai-

son continue pour eux avec les Championnats de France Junior cet été dans les Alpes à l'Argentière-la-Bessée.

Yves Prigent, membre de l'entente Cesson-Rennes et professeur d'EPS stagiaire au Lycée Sévigné échoue au pied du podium et de la sélection senior. Devant lui, l'élite du kayak français et mondial : Boris Neveu, Mathieu Biazizzo et Sébastien Combot. Yves Prigent devrait participer à quelques coupes du Monde et à 24 ans, prend rendez-vous pour l'avenir.

🕒 OCC BASKET

Assemblée générale **samedi 24 juin**, de 10h à 12h, à la Touche Ablin.

Il est proposé de partager les paniers le temps du déjeuner. Puis, Tournoi Famille à l'Espace Sportif Bourcchevreuil de 14h30 à 18h.

www.cesson-sevigne-basket.fr



☛ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

4^e Edition Youth Summer Cup

La Commission Amateur du Cesson Rennes Métropole HB organise, pour la quatrième année consécutive, la Youth Summer Cup, **samedi 17 juin**.

Ce tournoi annuel s'adresse aux jeunes joueurs de handball : catégories -11 ans et -13 ans.

Si la Bretagne est généralement bien représentée, le tournoi, ouvert à 30 équipes, a pour vocation d'être national. En effet, le club attend des équipes des régions alentours mais également de la région parisienne...

Le tournoi se déroulera dans 3 salles : le Palais des Sports, la Halle du Lycée et l'Espace de Bourgchevreuil, avec un accueil dès 9h30.

Les jeunes handballeurs s'affronteront lors de 2 phases de poules avant de se départager lors des phases finales. Comme pour les précédentes éditions, les participants se défieront lors du Challenge des Irréductibles : tir sur la barre transversale.

La journée sera clôturée par la remise des récompenses. Une buvette et un service de restauration seront ouverts tout au long de l'événement.

☛ CESSON-SÉVIGNÉ TENNIS CLUB

Offre FFT licence à 2 euros :

Offre découverte pour les +15 ans, non licenciés depuis au moins 3 ans. Licence valable 3 mois, possibilité de participer au tournoi interne du club qui aura lieu du 24 juin au 8 juillet.

Contact Club : Vincent Lavergne, secrétaire du Cesson-Sévigé Tennis Club au 02 99 83 86 62 ; cessontennis@orange.fr

☛ CENTRE ÉQUESTRE

Le centre équestre, poney club de Cesson-Sévigé organise une journée porte ouverte le **dimanche 18 juin** de 14h à 18h. Il vous sera proposé des baptêmes à poney et à cheval pour les petits et les grands (à partir de 2 ans). Au programme, carrousel, poney games, puissance.

Les poneys du centre équestre de Cesson-Sévigé seront aussi à la fête des familles le dimanche 25 juin et le dimanche 2 juillet à la kermesse de l'école Notre-Dame.

Renseignements : Mme Le Vot au 06 60 06 23 18

☛ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association met en place de nouvelles activités hommes et femmes pour préserver votre Capital Santé, à partir de la rentrée :

- Body zen le lundi à 19h30 : une combinaison de gym douces (stretching/pilates/yoga/taïchi) pour améliorer les tensions musculaires, les mauvaises postures. Idéale après une journée chargée.

- marche nordique le jeudi à 14h30 : pour faire travailler 90 % des muscles de son corps : abdos-dos-bras-jambes. La gymnastique proposera bientôt d'autres nouveautés. À suivre sur www.gym-cesson35.fr et Facebook.

☛ HALIOTIS



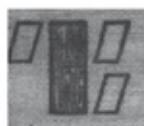
« Un avant-goût de vacances ...découvrez la plongée. »

Pour ceux qui souhaitent découvrir les sensations que procure la plongée, le club Cessonnais Haliotis organise des baptêmes **les lundis et**

vendredis soir jusqu'au 26 juin à la piscine (rendez-vous dans le hall à 19h30). Cette activité est proposée gratuitement aux adultes ainsi qu'aux enfants à partir de 8 ans en présence d'un parent. Les inscriptions préalables sont obligatoires.

Contact : tél. : 06 08 43 86 85 ou bapteme@haliothis.org

Artisan Menuisier



Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet ● Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ

Tél. 02 99 83 10 08
Portable 06 89 30 80 00
Fax. 02 99 83 79 02

🔗 DÉCROCHE MOI UNE ÉTOILE

© Ouest-France



Les membres du bureau de l'association "Décroche moi une étoile" : Nelly Haroudy ; Diana Moussy ; Marie-Laure Pétillon ; Charlotte Rabiniaux ; Marie-Pierre Bruneau ; Jérôme André et Didier Boucher.

L'association Décroche-moi une étoile née à Cesson-Sévigné vient de fêter sa première année d'existence, et quelle année !

Tout est parti d'un groupe d'amis unis par le sort du destin, ils ont chacun vécu un deuil particulièrement douloureux, la perte d'un enfant.

Emportés par un souffle de vie très puissant, ils ont décidé de vivre mille fois plus intensément en mémoire de tous ces enfants partis trop tôt.

Par quels moyens ? En se lançant des défis qui viennent réveiller leur quotidien. Et nombreuses sont les performances réalisées au cours de cette année qui ont été présentées lors de leur assemblée générale le 22 avril.

La jeune association bénéficie du soutien de personnalités au grand cœur tels que l'illustrateur Jack Koch ou le groupe de rock des Fatals Picards.

C'est ainsi qu'Arnaud Boissières, le célèbre navigateur français arrivé 10^e sur l'épreuve maritime internationale du Vendée Globe a réussi à boucler son tour du monde à travers vents et marées avec le pavillon de l'association sur lequel sont inscrits les prénoms des enfants "étoilés".

Pierre-Marie Bazin, soutien inconditionnel et sportif de haut niveau s'est lancé le défi du Marathon des sables, une des courses les plus difficiles au monde. Il a réalisé 250 km de course à pied dans le désert marocain sous un soleil de plomb et en autonomie totale. Et puisqu'il est aussi à l'aise sur mer que sur terre il a également réalisé en juillet un podium à l'Olona Cup en compagnie du skipper Yann Le Dantec.

Des défis incroyables mais également certains plus ac-

cessibles par le grand public, ils sont le moteur de l'association, nul besoin d'avoir des talents particuliers pour se lancer un défi, le rythme et les limites de chacun y sont respectés, seule condition, la motivation !

Près de 20 épreuves ont ainsi été réalisées par les parents, familles ou sympathisants, un saut en parachute, 10 km ou marathon de la Rochelle, randonnée verte, course de quad pour ne citer qu'elles et de nombreuses épreuves en prévision dont l'ascension du Mont Ventoux à vélo ce mois de juin par un adhérent en situation de handicap.

Pour les moins sportifs des activités culturelles sont proposées telles que des défis photos ou des défis musicaux, car écrire une chanson ou capter une étoile filante dans son objectif peuvent être des réalisations attractives et valorisantes.

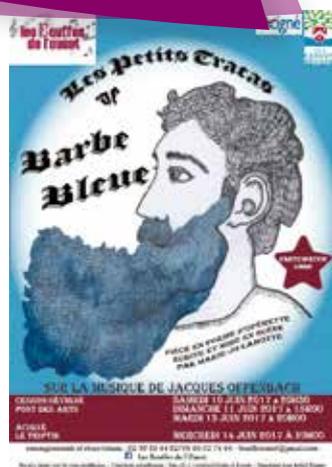
L'association collégiale est ouverte à tous ceux qui sont sensibles au deuil d'un enfant et souhaitent soutenir les familles touchées. Tout le monde y est le bienvenu. Elle cherche des partenariats avec des entreprises ou d'autres organisations telles que Breizh is elles, autre association cessonnaise avec qui ils ont fait le Cap'fémina!

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure et décrocher des étoiles n'hésitez pas à les contacter ou à demander un rendez vous dans leurs nouveaux locaux tout juste inaugurés le 22 avril en présence de Solenne Guézéneq, maire adjointe à la famille.

DMUE Bâtiment Cgéré 2, rue du Chêne Morand./www.dmue.org/contact.dmue.org Présents sur facebook.



Photo de groupe lors de la participation de l'association à la course de voiliers l'Olona Cup en juillet dernier avec les skippers Pierre-Marie Bazin et Yann le Dantec.



➤ LES BOUFFES DE L'OUEST

La compagnie Les Bouffes de l'Ouest (opérette amateur) revient cette année avec un nouveau spectacle "Les petits tracas de Barbe-Bleue" **samedi 10 juin** à 20h30, **dimanche 11 juin** à 15h et **mardi 13 juin** à 20h, au Pont des Arts.

« Les Petits Tracas de Barbe Bleue »

"Voici que Barbe Bleue ne vit plus confortablement dans sa légende ! Confronté à certaines réalités, à certains personnages de l'histoire du moyen âge (descendants de Jeanne d'Arc, Henry VIII), il ne peut plus s'adonner à sa passion sereinement ! Et puis les femmes ne sont pas si dociles... Il faut composer !

Les enfants de la Compagnie joueront avec le conte. Les adultes affronteront le roi anglais mythique.

De Barbe Bleue et d'Henry VIII, qui gagnera le plus en prestige ?"

Écrit et mis en scène par Marie-Jo Lamotte, ce spectacle musical familial est traité sur un mode léger. Il est largement inspiré du conte de Charles Perrault et de l'opérette de Jacques Offenbach. Participation libre.

Renseignements et réservation :

06 85 78 37 20 ;

bouffesouest@gmail.com

➤ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Grande braderie le **mercredi 7 juin**, 50 % sur tout le stock, journée continue 9h à 18h. Ouvert à tous. Vente de vêtements et de linge de maison. Permanences 14h à 17h, stade Roger Belliard, les mardis, mercredis et jeudis. Dépôts des vêtements le mardi. Recherchons : robes pour petites filles, costumes hommes grandes tailles et chemises noires, torchons, grands draps, housse de couette.

Contacts : A. Pellan 02 99 83 30 37 ;

M. Le Goff au 06 06 54 49 73.

➤ ACCUEIL CESSON LOISIRS

Les inscriptions et les réinscriptions pour l'année 2017/2018 seront ouvertes aux permanences des hôtesse : jeudis 15, 22 et 29 juin, mardis 20 et 27 juin, de 14h à 16h30.

Contact : 02 99 83 44 54 ;

cessonloisirs@gmail.com



27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com | contact@priouldecoration.com | facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapiserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)



LES PETITS CHANTEURS DE SAINT-MARTIN

Les Petits Chanteurs de Saint-Martin vous invitent à leur concert qui se déroulera le **samedi 10 juin** à 20h30 à l'église de Cesson-sévigné, entrée libre.

Ce chœur, dirigé par Philippe Peloil, vous proposera un programme varié,

allant du chant sacré au chant profane de tous horizons.

Dès maintenant les inscriptions pour l'année prochaine peuvent être prises.

Renseignements : 06 70 44 77 85 ou
Contact.pcsmd@dcesson35.caf

CINÉMA LE SÉVIGNÉ



45 000

C'est le nombre d'entrées enregistrées au cinéma Le Sévigné en 2016, soit 14 % de plus par rapport à 2015. Jean-Pierre Houdeau, président de l'association, a livré les chiffres lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 29 avril.

Tout au long de l'année, l'équipe du

cinéma classé "Art et Essai" a proposé des échanges avec des réalisateurs, des débats, des soirées ciné-club...

Le cinéma joue la carte de la diversité, avec des films tout public (avec des séances pour les enfants pendant les vacances scolaires), des sorties nationales, des reprises...

Après la tempête

1h58 - VO - Japon

de Hirokazu Kore-eda avec Hiroshi Abe, Yoko Maki

Jeudi 1^{er} juin à 20h30

Lundi 5 juin à 20h30

Pirates des Caraïbes : la vengeance de Salazar

2h08 - VF - USA de Joachim Rønning, Espen Sandberg avec Johnny Depp, Javier Bardem

Vendredi 2 juin à 20h30

Samedi 3 juin à 17h30

Dimanche 4 juin à 17h30

Marie-Francine

1h37 - France - Sortie nationale de Valérie Lemerrier avec Valérie Lemerrier, Hélène Vincent

Samedi 3 juin à 20h3

Dimanche 4 juin à 15h

Mardi 6 juin à 20h30

Album de famille

1h43 - VO - Turquie - France - Roumanie de Mehmet Can Mertoğlu avec Şebnem Bozoklu, Murat Kılıç

Samedi 3 juin à 15h (4 €)

Dimanche 4 juin à 20h30



Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »
www.cinesevigne.fr

Nouveau numéro tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

Fête des familles à vous de jouer !

Gratuit

40 activités ludiques
et sportives à partager
en famille

Dimanche 25 juin 2017

12h30 & de 14h à 18h
Pique-nique géant & Jeux pour tous

Parc du Pont des Arts
Jardin du Centre culturel

Contact : Tél. : 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "Social")
Mail : affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

www.ville-cesson-sevigne.fr